



Mise en concurrence pour l'exploitation saisonnière d'un snack à la piscine Alfred NAKACHE à Sauvian (34)

L'agglomération Béziers Méditerranée 17 communes , 130 000 habitants , recherche un exploitant pour le snack de sa nouvelle piscine durant la période estivale.

Estimation de la fréquentation prévisionnelle durant la période estivale : 40 à 50 000 personnes

Procédure de publicité et de mise en concurrence librement organisée par la collectivité territoriale dans les conditions prévues par l'article L2122-1-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques.

Le mode de passation sera le suivant : procédure de sélection selon l'article L.2122-1 et s. du code général de la propriété des personnes publiques.

L'objet de l'appel à candidatures : Convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public en application de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la Propriété des Personnes Publiques. Les locaux mis à disposition dans le Centre Nautique Alfred Nakache sis à Sauvian 34410 répartissent de la manière suivante :

- Un local de Préparation-Vente 24 m².
- Une réserve de 12 m².
- Un local poubelle de 8 m².
- Un local de stockage de 10 m²
- Une terrasse de 60 m²
- Stationnement

Durée : de sa notification à l'exploitant pour une période initiale de cinq (5) périodes estivales reconductible une (1) fois.

Redevance annuelle d'occupation du domaine public : redevance annuelle fixe qui ne peut être inférieure à 600€ par période estivale.

Visite : Visite possible sur rendez-vous préalable auprès du 04 99 41 36 05 ou piscines@beziers-mediterranee.fr

Détails et Obtention des documents : <http://agglobeziers.marches-publics.info/>

La date limite de réception des propositions est fixée au 7 juin 2022 – 12h